

Acoloyance s'engage dans une démarche de filière équitable

Acoloyance a signé avec le Moulin Lorin, client meunier d'Acoloyance basé à Aubérive (51) le pacte de commerce équitable 100% origine France, Agri-Ethique France. Ce pacte associe les trois structures dans une démarche innovante de développement de la filière blé au niveau local. L'initiative intègre les agriculteurs, la coopérative, le meunier et les boulangers mais aussi les consommateurs en attente de qualité, de consommer local et d'une certaine éthique sociale et environnementale. Une démarche qui correspond à la volonté d'Acoloyance de développer la production et le partage de valeur sur son territoire, principe vertueux de la démarche Agri-Ethique France. Dans un contexte de volatilité du marché du blé, le résultat économique des agriculteurs, des coopératives, des meuniers est impacté par la volatilité des marchés. Aussi, le contrat filière Agri-Ethique France garantit aux différents acteurs de la filière un prix fixe du blé sur trois ans. Grâce à un prix sécurisé, le contrat Agri-Éthique France s'affranchit des effets de la volatilité du blé en assurant visibilité, sécurité et sérénité aux acteurs de la filière et au consommateur. Consommateur, qui grâce au label national Agri-Ethique France pourra facilement identifier les produits finis issus de cette démarche équitable.

AGRI-ETHIQUE France a pour activités la création, l'organisation et le développement de nouvelles filières agricoles, entre différents opérateurs d'un même secteur de l'agroalimentaire, sur la base de concepts et de modèles de production et de commercialisation communs, axés notamment sur les valeurs et les fondamentaux suivants : une stabilité des prix et un partage des valeurs économiques entre les acteurs des filières, une participation au développement durable, un partage équitable de la valeur ajoutée.

Témoignage des acteurs de la démarche



Romain Adam, Président du groupe jeunes Cap ac' : « La démarche a tout de suite séduit le bureau Cap'ac. Elle correspond au principe du travailler ensemble qui nous anime, à la défense de la filière, à la possibilité d'avoir une juste rémunération sur la durée de notre production. C'est aussi l'occasion d'établir un dialogue avec les consommateurs lors des inaugurations des boulangeries qui s'inscrivent dans la démarche. Pour toutes ces raisons, nous avons fait le choix de porter la démarche auprès du groupe jeunes Cap ac'. Aujourd'hui, quatorze jeunes agriculteurs Acoloyance ont déjà intégré la démarche.



Antoine Grasser, directeur des Mises en marché : « L'engagement d'Acolyance correspond à la volonté de la coopérative de participer à des projets qui valorise les Hommes et ressources présentes sur son territoire. Au-delà de la garantie de rémunération fixe, le contrat Agri-éthique France valorise la qualité des productions locales puisque les volumes engagés répondent au cahier des charges de la meunerie. »



Baptiste Lorin, directeur du Moulin Lorin : « Mon engagement, en tant que maillon central de la filière blé-farine-pain et de faciliter la rencontre entre les agriculteurs et les boulangers afin qu'ils puissent échanger sur leurs métiers, leurs pratiques et partager des valeurs et de la valeur ! De part cet engagement, ils seront à même d'apporter ensemble des réponses claires aux préoccupations des consommateurs à travers notamment des animations en boulangerie. Les deux premières boulangeries adoptant la démarche Agri-éthique seront inaugurées en septembre et octobre prochain. »

Contact presse :

Coopérative agricole Acolyance
51100 Reims

Marie-Pierre DUFOUR, responsable communication
Port 07.77.79.35.49 - marie-pierre.dufour@acolyance.fr